



Extraits des délibérations du Conseil Municipal du 11 mai 2009 :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et donne délégation à monsieur le Maire de prendre toutes dispositions nécessaires à la mise en œuvre des points suivants :

☞ Taux sur le Foncier non Bâti : ramené à 72.35 % pour respecter la règle de plafonnement fixant son taux maximum à la progression du taux de la taxe habitation.

☞ Extension de l'Eclairage Public, entrée du village (3^{ème} tranche) : déléguée au Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn pour un budget estimé à 29 100,00 € TTC, suivi des travaux compris, diminué de l'aide financière du SDET, (qui est de 70 % du montant H.T. de l'opération jusqu'à concurrence de 25 000,00 € H.T.). Remise d'ouvrage et intégration dans le patrimoine communal prévue, donnant droit au fonds de compensation de TVA.

☞ Démantèlement du service public EDF : Monsieur le Maire expose la politique menée par ERDF visant à suspendre des postes d'agents et à réduire le nombre de sites, mettant à mal le service public. Le Conseil affirme sa volonté de maintenir ce nécessaire service de proximité garant d'une véritable égalité entre les territoires.

☞ Offre d'achat de Monsieur Garcia (Casse Tracteur) concernant le tracteur Renault 651 – 2RM hors d'usage pour un prix net de 980 €.

☞ Convention partenariale « chantier international 2009 » et attribution d'une subvention de 2 019 € à l'association Concordia.

☞ Adhésion au service de remplacement mis en place par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn auquel il peut être fait appel pour pallier les absences de courte durée du personnel administratif ou technique moyennant une participation horaire fixée chaque année par le Conseil d'Administration du Centre. Inscription de la dépense au budget communal.

☞ Questions diverses : pose d'une plaque d'information à la salle Polyvalente Pierre Valax sur les règles d'éthique dans le sport.

Extraits des délibérations du Conseil Municipal du 27 juillet 2009 :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et donne délégation à monsieur le Maire de prendre toutes dispositions nécessaires à la mise en œuvre des points suivants :

☞ Lancement de la procédure de modification du POS, décidée le 22 août 2005, dont le projet sera notifié avant ouverture de l'enquête publique à l'ensemble des personnes mentionnées à l'article L.123-13 du code de l'urbanisme.

☞ Modification de tracé d'une partie du chemin rural de la Métairie Haute par l'achat et la vente simultanés de parcelles pour la mise en conformité d'un chemin sur la propriété de la famille VEZINET qui prendra en charge les frais de géomètres et de notaires. L'échange se fera sans paiement de soulte de part et d'autre car les biens échangés sont de valeur équivalente. Ces opérations seront soumises à Enquête publique préalable.

☞ Transfert aux services sociaux du Département du Tarn de la compétence d'instruction des dossiers du RSA.

☞ Modification de l'article 2 des statuts du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable du Gaillacois et adoption des statuts consolidés résultant de ces modifications.

- Journées du patrimoine :

☞ Samedi 19 et dimanche 20 septembre :

Visites de l'église St Barthélémy de 10h à 12h et de 15h à 18h - départs mairie 10 h et 15 h.

Visites commentées du château de 10h à 12h et de 15h à 18h avec expo photos au Château. Départs de la mairie à 10 h et à 15 h. **Visites accessibles aux personnes à mobilité réduite par mini car adapté.**

Expo photos et diaporama sur Le Carla à la mairie de 9h30 à 12h et de 15h à 18h30.

Promenades en calèche dans le village.

☞ Samedi 19 septembre :

Circuit "découverte" de 14h à 18h (lavoir, pigeonniers etc..) - départ de la mairie à 14h.

A 21 h (départ mairie) : retraite aux flambeaux dans les rues du village et concert par l'ensemble vocal *Pléiade* pour de « Courtes comédies autour du répertoire de la Renaissance ».

- **Rentrée scolaire** : l'équipe pédagogique accueillera les enfants les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h50 à 12h et de 13h20 à 16h30 + 2 h de soutien des élèves en difficulté. Aide aux devoirs les lundi mardi, jeudi et vendredi de 17 à 17h30.

- **La cantine** : en raison d'une augmentation des effectifs, les inscriptions sont réservées aux habitants de la commune, à la condition que les deux parents travaillent. Les demandes de dérogation à cette règle seront examinées au cas par cas, avec des dérogations possibles pour accueillir les exceptions, les jours les moins chargés de la semaine.

- **Les transports** : Ligne régulière Castelnau-de-Lévis (Pont de Martianne / HLM) vers Albi à 7h11, 7h41, 8h41, 13h11 et 17h28 et Albi Andrieu vers Castelnau à 7h12, 8h12, 12h07, 16h54 et 18h20. **Pour les scolaires** : départ Puech Armand par navette vers ligne régulière et vers Collège Jean Jaurès. Même trajet que l'an passé.
- **Grippe A/H1N1** : les éventuelles directives de la préfecture seront relayées par la mairie en temps utile.
- **Enquête publique** : par arrêté du 13 août 2009, le maire de Castelnau de Lévis a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification d'une partie du tracé du chemin rural de la Métairie Haute. Elle se déroulera à la mairie, du 7 septembre au 22 septembre inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi au vendredi de 14h à 18h. Madame M. Claude Vabre, maraîchère, commissaire enquêteur, recevra en mairie les 14 et 21 septembre 2009 de 17h à 19h. Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.
- **Le cimetière** : l'ossuaire est bâti et 40 sépultures y ont été transférées, libérant des emplacements et permettant la réorganisation du cimetière.
- **L'ADSL** : Une réunion d'information s'est tenue le 8 juin à la mairie sur les solutions arrêtées par la Communauté d'Agglo pour l'amélioration du réseau filaire consistant à rapprocher le signal ADSL des abonnés inéligibles en créant, à proximité d'une zone de sous répartition (Il s'agit de l'échelle du quartier), un local technique dit NRA/ZO (Nœud de Raccordement d'Abonnés Zones d'Ombre), agréé par l'ARCEP (Autorité de régulation de communications électroniques), destiné à accueillir les équipements de transmission de l'ADSL. Concrètement, sur 574 foyers pourvus d'une ligne téléphonique à Castelnau, 69 sont actuellement inéligibles et 431 sont éligibles à 512 Kb/s. Après résorption, l'opérateur apportera une solution à 2Mb/s en mars 2010 ; à cette date, tous les foyers de la commune seront éligibles à l'ADSL. Seuls 42 d'entre eux ne bénéficieront toujours que d'une connexion à 512 kb/s. Un site d'éligibilité, en cours de construction, sera consultable sur le site Internet du *Grand Albigeois* et l'information sera régulièrement relayée par la mairie.
- **Concordia** : le chantier est terminé à la satisfaction générale. L'architecte des Bâtiments de France a souhaité superviser les travaux dont il a reconnu qu'ils étaient utiles et bien réalisés. Il a également accepté le principe d'un agrandissement de la Salle Pierre Valax.
- **La rue des Radis** : la remise en état du mur de la rue des Radis a été réalisée par l'entreprise locale de maçonnerie Roux.
- **La salle Pierre Valax** : La salle Pierre Valax a été entièrement relookée le 25 avril par une cinquantaine de bénévoles. Toutes les photos sont sur le site de la mairie (ou disponibles en mairie pour les non-internautes).
- **Travaux rue Raymond VII** : la municipalité remercie Sébastien Cadillac d'avoir aménagé à ses frais le mur de soutènement de sa propriété.

Actualité des associations :

- **Le Tennis Club** : du 9 au 27 septembre : tournoi adulte dames et messieurs, en simple uniquement. Le classement est limité à 15/5. Tarifs : 10€ pour les jeunes nés en 91 et après, 12€ pour les adultes. Consolante pour les non classés. Inscription et renseignement au 05 63 53 25 80 avant le 6 septembre. Inscriptions pour la saison 2009-2010 : mercredi 9 et samedi 12 septembre de 15h à 18h au club house. Assemblée Générale de l'Association le mercredi 9 septembre à 18h au Club House.
- **Le Motocross** : réunion de rentrée le samedi 5 septembre à 17h, suivie d'une soirée grillades au club house. Reprise des entraînements à compter de septembre, les mercredis et un samedi sur deux de 13h 30 à 17h. Essais officiels sur le circuit les dimanche 13 septembre, 15 novembre, 31 janvier et 14 février 2010, de 10h à 12h et de 13h à 17h. Journées de travaux les dimanches 13, 20 et 27 septembre 2009 pour la préparation de l'épreuve du 4 octobre. Championnat Grand Sud Quad Cross 3 et 4 octobre. Championnat du Monde 27 et 28 mars 2010.
- **APE** : un pot de rentrée sera organisé en septembre (date à préciser) et le loto des écoles se déroulera le samedi 28 novembre à 20h30 à la salle Pierre Valax.
- **Association de Gymnastique Volontaire** : reprise des cours les lundi 7 septembre de 19h à 20h, jeudi 10 septembre de 19h à 20h et lundi 21 septembre de 10h30 à 11h30. Certificat médical obligatoire.
- **La bibliothèque** : ouvrira ses portes le samedi 5 septembre à 14h30. Jours et heures d'ouverture inchangés : mardi de 14 à 17 h et samedi de 14h30 à 16h30.
- **Stop'Art** : a offert mille éthylo-tests au Comité du Tarn de Prévention de l'Alcoolisme ; ils seront remis aux jeunes lors des manifestations « Estivales 2 ». Les amis de Stop'Art se retrouveront le 12 septembre au château de Malvignol à Lautrec pour un concert du chœur d'hommes de Giroussens. Contact : F. Barthe au 05 63 60 66 06.
- **Castelcréa** : journée « portes ouvertes » le 1^{er} octobre de 14h à 17h à l'ancienne école du village. L'association est ouverte à toute personne désireuse de partager sa connaissance des arts créatifs quelques heures par semaine. Contact : Carole Héral au 05 63 46 07 93 – courriel : caroleheral2307@orange.fr
- **Association de Sauvegarde du château** : le chantier Concordia s'est terminé à la satisfaction générale. Prochain rendez-vous le samedi 21 novembre pour un grand bal au profit de la fête médiévale prévue en juillet 2010. Renseignements : Jacqueline Perreau au 05 63 60 52 54.
- **Académie Dance** : reprise des cours dans la salle de motricité de l'école les mardi 15 et mercredi 16 septembre. Inscriptions le samedi 12 septembre de 14 à 18h, même lieu, avec photo d'identité et certificat de non contre-indication à la pratique de la danse. Contact : M. Lou Fons au 05 63 60 86 87.

